

Fallait y penser

COUCHES LAVABLES

L'hôpital fait un pas vers l'écologie

À compter du samedi 1^{er} février les bébés de la maternité du Centre hospitalier de Thiers auront des couches lavables. Les parents auront évidemment la possibilité d'opter pour des couches jetables, mais le service mise sur deux tiers des familles qui choisiront cette option écologique.



Les couches, à raison de trois fois par semaine, seront lavées au sein de la laverie installée dans les locaux d'Actypoles et gérées par les couturières de l'atelier Bébés lutins, qui réalisent les couches lavables.

► C'est une décision importante en faveur de la planète que le Centre hospitalier de Thiers, à travers sa maternité, vient de prendre. D'ici quelques jours, l'ensemble des couches utilisées pour les nouveaux nés thiernois seront lavables. Mais que ceux qui ne sont pas convaincus par leur utilisation et s'approprient à accueillir leur enfant au sein de ce service se rassurent, une option couches jetables sera possible, à condition d'emmener son propre matériel.

13.000 couches jetées, en moyenne, par an

« C'est un projet novateur, lancé, avec fierté, la sage-femme coordinatrice Claire Paganelli. Pour l'instant nous sommes la seule maternité du Puy-

de-Dôme à le faire. Et derrière cette décision, il y a un triple enjeu : environnemental bien sûr, mais aussi sanitaire, et social. »

Environnemental bien sûr, puisque ce choix ambitieux va permettre d'économiser en moyenne 13.000 couches par an.

L'enjeu sanitaire tombe sous le sens également puisque les couches ne seront plus jetées à la poubelle. L'enjeu social lui, peut être moins évident.

Et pourtant, les couches lavables utilisées ont été fabriquées à seulement quelques mètres de l'hôpi-

tal, par les couturières de Bébés lutins, un atelier de l'entreprise à but d'emploi Actypoles.

En pratique, l'équipe de la maternité espère donc qu'environ deux tiers des parents joueront le jeu des couches lavables. « Nous estimons cela par rapport

aux autres maternités de France qui ont déjà mis en place le même fonctionnement », assure Claire Paganelli. Pour ce qui est du lavage, c'est les fabricants qui prennent en charge ce service.

Et si financièrement ce choix va coûter plus cher à l'établissement de santé, il est totalement assumé par l'équipe soignante et la direction qui a tout de suite approuvé l'idée.

SARAH DOUVIZY
sarah.douvizy@centrethiers.com

LE POINT DE VUE DE...

Katia Poulain

Coordinatrice de l'atelier Bébés lutins à Actypoles.

Quelle est l'histoire de ce partenariat entre la maternité de Thiers et Bébé lutins ?



Une sage-femme a évoqué l'idée d'utiliser des couches lavables. Nous avons été mises en relation, et grâce à notre expérience avec les crèches *la halte-garderie La Dorlotte et le multi-accueil du Pont de Cellés utilisent des couches lavables*, *ndlr* nous avons lancé le projet. Cela fait un an que nous travaillons.

Les mini-couches ont été conçues au sein de l'atelier ?

Nous avons réalisé des patrons spéciaux pour des modèles de couches plus petits que les habituels. La spécificité est que les couches sont arrondies au niveau du ventre pour qu'elles s'adaptent au nombril.

Que vous apporte ce genre de collaboration ?

Pour l'atelier c'est une très bonne nouvelle et surtout un moteur pour les filles *elles sont sept avec en plus une coordinatrice et une gestionnaire des commandes, ndlr*. Cette collaboration c'est un aboutissement du travail mené depuis un an et demi.

ET AUSSI...

► Un projet immobilier



Le pôle mère-enfant, ainsi que tous les projets qui le concernent, s'inscrit dans le cadre d'une politique globale menée par le centre hospitalier et son directeur, Patrice Beauvais.

Toujours est-il que dans les projets à venir, les professionnels qui interviennent dans ce service espèrent voir se monter un espace physiologique. Cet espace permettra des accouchements en douceur. De plus en plus de femmes souhaitent accoucher de manière naturelle, dans un cadre chaleureux et apaisant. Ce cadre sera celui de l'espace physiologique. Dans le même temps, le service espère voir son hôtellerie modernisée.

Pour finir, un bloc opératoire au sein même du service devrait être créé. Celui-ci permettrait un accès plus rapide en cas de nécessité, comme lors d'une césarienne en urgence par exemple. (Photo d'illustration)

La semaine prochaine

Dans notre édition du jeudi 23 janvier retrouvez notre rubrique *Coin du commerce* consacrée aux nouveautés commerciales sur notre territoire.

ALTERNATIVES

L'homéopathie pour soigner les maux

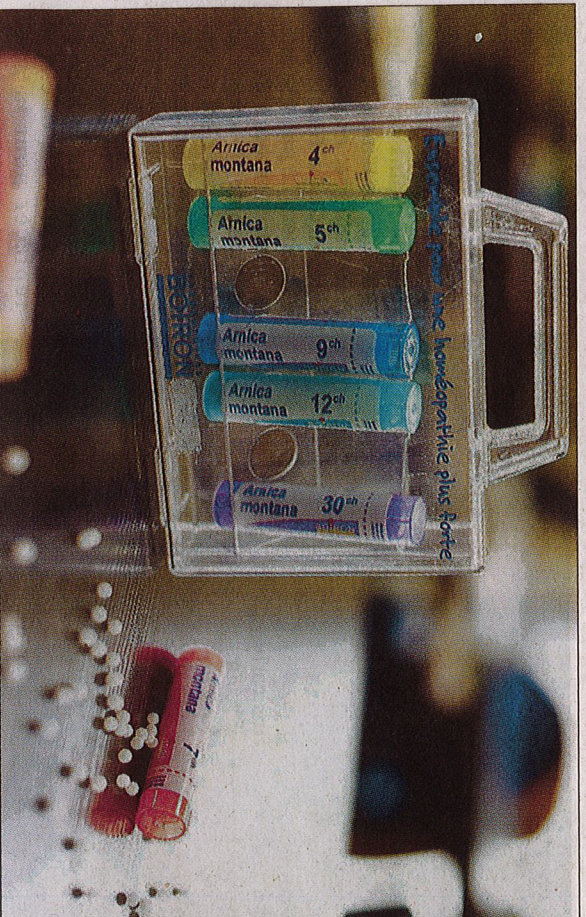
Ce n'est pas vraiment une nouveauté, mais plutôt une officialisation. Avec l'obtention par la sage-femme Marie Lhéritier d'un Diplôme d'université Homéopathe, le pôle mère-enfant du Centre hospitalier de Thiers fait un pas de plus vers cette médecine beaucoup controversée ces derniers temps.

► « Nous sommes convaincus que l'homéopathie a sa place au sein de notre service. » Samih Bayeh, gynécologue-obstétricien et Claire Paganelli, sage-femme coordinatrice, sont catégoriques.

Après l'annonce du déremboursement de l'homéopathie par la ministre de la Santé Agnès Buzin, la question de l'intérêt de cette médecine s'est posée. Pourtant, depuis quelques jours à l'hôpital de Thiers, il est possible pour les femmes enceintes, de soigner par ce biais.

L'homéopathie en aucun cas nuisible

Et pas seulement pour les femmes enceintes, mais « à toutes les étapes d'une grossesse *avant, pendant, après, ndlr* il y a des alternatives », lance



L'homéopathie permet de soulager certains maux des femmes enceintes pour lesquels les médicaments traditionnels sont contre-indiqués. (PHOTO D'ILLUSTRATION)

Samih Bayeh. Par ailleurs, le spécialiste entend de l'homéopathie qui permet de soulager des maux lorsque la médication habituelle est contre-indiquée. Tout en sachant que l'homéopathie n'est en aucun cas nuisible.

« Par exemple pour les nausées, il n'existe aucune solution. Ou pour l'allaitement. Même, pour certaines femmes, c'est utilisé pour faciliter un accou-

chement. L'homéopathie est là pour aider les femmes. » Les consultations avec Marie Lhéritier peuvent être à l'origine d'un médecin spécialiste directement, ou bien suite à la demande d'une patiente.

Dans le même genre, des séances d'acupuncture sont proposées au sein du pôle mère-enfant du Centre hospitalier thiernois. « Il y a une demande pour ce type de médecin, alors

nous en tenons compte. »

Selon le gynécologue et la sage-femme cette « diversification thérapeutique » intervient dans le cadre d'une « amélioration constante de la qualité des soins qui s'inscrit dans une démarche globale ». S. D.

(*) Le taux de remboursement passera de 30 % à 15 % en 2020, puis à 0 % au 1^{er} janvier 2021.